



Titre : Mise en place d'un modèle d'expertise pharmaceutique clinique intégré au parcours de soins du patient âgé

Auteur(s) : Manon Ribelaygue, Nicolas Poletto, Stéphanie Parat, Thomas Gilbert, Merdinian Marion, Derrien Flavien, Niasse-sy, Zeinabou, Catherine Rioufol

Affiliation(s) :

Mots clés (max 3) : Sujet âgé – Pharmacie clinique – Modèle expérimental

Résumé (max 300 mots) :

Contexte

Les patients âgés polypathologiques et polymédiqués sont à fort risque iatrogène ; le pharmacien clinicien a donc une place importante dans leur prise en charge.

Objectifs

Evaluer l'impact médico-économique d'un modèle d'expertise pharmaceutique clinique intégré au parcours de soins du patient en gériatrie.

Méthode

Tous les patients hospitalisés dans le service de Court Séjour Gériatrique (24 lits) sont inclus sauf si la durée de séjour est inférieure à 48 heures sur une période de 5 mois.

Le parcours comporte une conciliation médicamenteuse (CM) à l'entrée et la sortie d'hospitalisation, une analyse pharmaceutique des prescriptions avec rédaction d'interventions pharmaceutiques (IP) à l'entrée, en cours d'hospitalisation et à la sortie et l'élaboration d'un plan de prise personnalisé (PPP) remis au patient lors d'un entretien de sortie.

Le PPP et la CM de sortie sont envoyés au médecin traitant et pharmacien d'officine. Ils seront rappelés trois mois après la sortie du patient afin d'évaluer le maintien des IP réalisées.

Le calcul du temps pharmacien est estimé à chaque étape du parcours.

Résultats

91 parcours ont été réalisés dont 62 complets, sur un total de 103 entrées (ratio d'inclusion de 88 %). L'âge moyen des patients était de 87 ans [73-99]. En moyenne, la prescription à l'entrée comprenait 15,5 médicaments [4-34]. 229 IP ont été réalisées (1,5 IP/ordonnance).

Les principaux problèmes médicamenteux relevés sont un oubli de traitement habituel, une sur-prescription de médicament non justifié et des posologies supra-thérapeutiques.

Le taux d'acceptation des IP est de 73%. Les résultats préliminaires estiment à 136 minutes le temps pharmacien dédié à la réalisation d'un parcours patient.

Discussion-Conclusion

Chaque IP fera l'objet d'une cotation par un consensus d'experts (gériatres et pharmaciens) pour évaluer son impact clinique et économique. Ce travail nous permettra de définir le ratio coût/bénéfice entre le coût moyen de réalisation du parcours et celui évité grâce aux IP.